

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Séance ordinaire du mardi 3 février 2015 à 19 h

PROCÈS-VERBAL

Ordre du jour

No	Sujet	Objet
1-	Présence et quorum	Constat
2-	Questions du public (15 minutes)	Information
3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2014	Adoption
5-	Suivis au procès-verbal	Informations
6-	Correspondance : Lettre de remerciements du centre d'actions bénévoles	Information
7-	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Rapport de la présidente b) Rapport de la directrice c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP	Informations
8-	Travaux du conseil : a) Critères de sélection de la direction d'établissement b) Kinball c) Photo scolaire	Adoption Approbation Approbation
9-	Affaires nouvelles : a) Suivi du sondage b) Caisse scolaire c) Sécurité autour de l'école d) O.P.P.	Informations
10-	Rapports : a) De la déléguée au comité de parents de la CSP b) Des enseignants c) Du service de garde d) Départ de Mme Gosselin	Informations
11-	Bons coups!	Information
12-	Varia	Information
13-	Levée de l'assemblée	Adoption

Présences :

Mélanie Asselin, Marie-Hélène Aubert, ~~Valéry Boucher~~, Pierre Bureau, Brigitte Caron, ~~Isabelle Claveau~~, Alain Croteau, Renée Fortin, Sylvie Hébert, Chantal Labelle, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Sophie Panneton, Guylaine Parent, Marie-Chantal Paris et Marilyne Vigneault.

1. Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Brigitte Caron, présidente, ouvre la séance à 19 h 04 après avoir constaté qu'il y a quorum. Elle souhaite la bienvenue à madame Chantal Labelle ainsi que la bonne année à tous les membres.

2. Questions du public

Aucun public n'est présent.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour ci-haut est proposée par madame Marie-Hélène Aubert et appuyée par madame Annie Lajoie.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 020

4. Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2014

Il est proposé par madame Marilyne Vigneault et appuyé par madame Anne Lebrun d'adopter le procès-verbal du 2 décembre 2014 avec les corrections suivantes :

- Point 5.5.8.b) on devrait lire : Harmonisons nos couleurs (HNC): madame Evelyne Gosselin informera la présidente de l'OPP à l'effet que le canal de communication passe de la présidente de l'OPP à la direction.
- Point 7.b) on devrait lire : Suivi concernant **l'aide aux** dev....

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 021

5. Suivis au procès-verbal

- Point 8.d) Activités parascolaires :
 - tricot : 17 inscriptions.
 - English club : début retardé pour relancer au 3^e cycle.
 - 2^e cycle : 15 inscriptions
 - 3^e cycle : 13 inscriptions. L'école devra absorber 2 inscriptions.
 - Activités parascolaires prises en charge par une firme externe : madame Anne Lebrun mentionne que madame Évelyne Gosselin a parlé avec l'avocate de la CSP qui confirme que l'école peut être tenue responsable s'il arrive quoique ce soit à un élève, car c'est l'école qui signe le contrat avec la firme.
 - Natation : madame Annie Lajoie fait remarquer qu'elle n'a toujours pas eu de nouvelle de la Ville à ce sujet. Madame Anne Lebrun nous informe que les inscriptions se feront après la relâche et qu'il est impossible de les faire en ligne.

6. Correspondance

Lettre de remerciements du centre d'actions bénévoles.

7. Les Rapports et la Reddition de comptes :

a) Rapport de la présidente

Madame Brigitte Caron a rencontré madame Gosselin pour effectuer la transition avec la nouvelle directrice.

b) Rapport de la directrice

Madame Chantal Labelle est très contente de ce poste. Elle désire mettre de l'avant les valeurs suivantes :

La communication

La collaboration de tous (élèves, employés, parents)

La disponibilité

L'écoute des préoccupations de tous.

c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP

Ce point est traité avec le rapport de la directrice.

8. Travaux du conseil

a) Critères de sélection de la direction d'établissement

Ce point sera traité par courriel et aura le numéro de résolution **CÉ 14/15-022**

b) Kinball

Madame Sylvie Hébert nous informe que l'Association de Kinball aimerait former une équipe avec les élèves de notre école. Cette équipe porterait le nom de notre école. L'activité se tiendrait à l'extérieur de l'école par manque de disponibilité de local. La prise en charge complète est prise par l'Association.

Il est proposé par madame Anne Lebrun et appuyé par madame Sophie Panneton d'approuver que l'Association de Kinball forme une équipe représentant notre école et que nous diffusions les informations auprès des parents.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 023

c) Photos scolaires

Il est proposé par madame Marie-Chantal Paris et appuyé par madame Marilyne Vigneault de reconduire le même fournisseur que l'an dernier.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 024

9. Affaires nouvelles

a) Suivi du sondage

Plusieurs commentaires des membres du CÉ sont émis, voici en résumé :

- Se questionner sur le plan d'actions pour les 3 cibles;
- Informer les parents;
- L'équipe-école proposera des scénarios ou les élèves auront plus d'occasions d'être en contact avec l'anglais. Il serait intéressant de faire venir des gens de la CSP, différents intervenants. S'informer auprès de l'école de l'Aquarelle comment ils ont procédé.
- Alain Croteau explique ce que cela implique auprès du personnel enseignant. Les abolitions de postes pour ouvrir des contrats à 80%. Que ce sera des statuts précaires qui prendront les tâches à 80% mais qui auront 100% de tâche malgré tout. L'année suivante, ils prendront certainement un poste à 100%. Il n'y aura plus de stabilité. Il explique également qu'il y a une procédure prévue par la Loi pour produire une grille-matières au CÉ.
- Chantal Labelle mentionne qu'elle approchera des personnes pour l'alimenter dans sa réflexion (conseillère pédagogique, coordonnateur des ressources éducatives, ainsi qu'avec la direction de l'école de l'Aquarelle. Elle tiendra informée la présidente.
- Le MELS a aussi fait des annonces à ce sujet. Qu'en est-il présentement?
- L'échéancier pour arriver à l'approbation de la grille-matières est celui-ci :
 - CEE (Conseil des enseignants et des enseignantes – 1 par niveau) : 10 février
 - AG (Assemblée générale des enseignants – tous) : 17 février
 - CEE : 10 mars
 - AG : 17 mars
 - CÉ : 18 mars séance extraordinaire
 - CÉ : 31 mars

Il est proposé par madame Brigitte Caron et secondé par madame Renée Fortin de tenir une séance extraordinaire le 18 mars à 19h15 avec comme seul point la grille-matières.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 025

b) Caisse scolaire

Monsieur Alain Croteau nous informe que l'Assemblée générale des enseignants n'est pas en faveur qu'il y ait une caisse scolaire à l'école. Les enseignants ont fait des choix par rapport à leur convention de gestion qui sont obligatoires et qu'il revient aux parents la responsabilité de faire l'éducation du côté de l'épargne à leurs enfants.

c) Sécurité autour de l'école (Sophie Panneton)

Madame Sophie Panneton nous demande notre impression sur la lettre qui sera envoyée à la Ville concernant la sécurité des élèves autour de l'école. Quelques suggestions sont apportées telles que : l'ajout d'un panneau clignotant au-dessus de la rue ainsi qu'une présence policière accrue aux heures d'arrivée et de départ des élèves.

d) O.P.P.

L'O.P.P. a été mandaté pour organiser le 50^e anniversaire de l'école.

Les membres de l'O.P.P. suggèrent de demander aux enfants d'organiser une œuvre sur le fil du temps qui seront exposées le 13 février. Un tirage suivra pour la participation.

De plus, il y aura la soirée patinage sous les étoiles le 13 février. Il est demandé aux gens de s'habiller selon les années 60.

Madame Marie-Hélène Aubert affirme qu'elle n'a pas les droits pour reproduire sur DVD les émissions qui ont été tournées à l'école.

10. Rapports :

a) De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire.

Madame Anne Lebrun nous résume les réunions du Comité de parents.

Le CP a pris acte du concours et les œuvres seront remises aux exposants lors du congrès de la FCPPQ.

Mme Anne Lebrun enverra le lien pour plus d'informations.

Ils sont à organiser des conférences au mois d'avril sur la cyberintimidation et la détresse psychologique des enfants.

Pour l'automne 2015, ils sont également à préparer un atelier sur les devoirs et les leçons. Elle aimerait qu'il y ait des kiosques des services qui peuvent être offerts (Allo-Prof, etc.). Nous pouvons lui remettre nos suggestions.

b) Des enseignants

C'est la semaine des enseignants. Nous leur souhaitons bonne semaine.

Le départ de madame Gosselin a été souligné en après-midi avec tous les élèves.

Tournoi à bout de souffle et de ringuette à venir ainsi que l'après-midi de patinage à l'aréna.

c) Du service de garde

Période d'impôts. Les relevés fiscaux seront envoyés d'ici la fin février.

2 journées pédagogiques à venir.

d) Départ de madame Gosselin

Une carte de la part des membres du CÉ sera envoyée à madame Gosselin pour son départ.

11. Bons coups!

Tournoi de soccer du préscolaire. Beaucoup de familles étaient présentes. Vraiment bien organisé. Cet événement a créé un sentiment d'appartenance et tissé des liens entre les familles. Un article paraîtra sur le site de la CSP.

12. Varia

Aucun point.

13. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, Mélanie Asselin propose d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 25.

À l'unanimité.

Chantal Labelle
Directrice

Brigitte Caron
Présidente

Renée Fortin
Secrétaire